

Le Naturaliste canadien



Darwin et *Le Naturaliste*

Michel Crête

Volume 139, numéro 2, été 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030815ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030815ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Crête, M. (2015). Darwin et *Le Naturaliste*. *Le Naturaliste canadien*, 139(2), 2–3.
<https://doi.org/10.7202/1030815ar>



Darwin et *Le Naturaliste*

En ce début de 21^e siècle, le monde des communications, incluant celui des revues scientifiques, évolue rapidement sous l'influence de nombreuses forces : capacités de plus en plus grandes des technologies de l'information, mondialisation, marchandisation des revues scientifiques, désengagement des gouvernements, libre accès à l'information, etc. *Le Naturaliste canadien* n'échappe pas à ces pressions et doit s'adapter rapidement s'il désire assurer sa pérennité : c'est ce qu'il a fait, qu'il fait et qu'il fera.

Pour prendre les bonnes orientations, la revue compte sur un bureau de direction composé de personnes dévouées et compétentes, appartenant à des milieux variés. L'amélioration continue et la qualité forment la trame de fond sur laquelle s'appuient toutes les propositions du bureau. Au cours des dernières années, la Société Provancher, à qui appartient notre revue, a endossé les orientations proposées par le bureau de direction afin de s'adapter à un nouveau contexte. Ainsi, depuis 2012, une version numérique du *Naturaliste* est diffusée sur la plateforme Érudit dans le but d'augmenter le rayonnement de la revue et de ses auteurs. En plus de faciliter le repérage de nos articles dans les moteurs de recherche (plus de 30 000 pages de notre revue ont été consultées en 2014), Érudit défend nos intérêts, notamment auprès des institutions d'enseignement canadiennes et étrangères.

En 2014, le bureau de direction a proposé de répartir les rôles qu'il avait remplis jusque-là entre 2 entités : le bureau de direction garderait la responsabilité d'orienter la revue et d'assister le rédacteur en chef au sujet des problèmes de rédaction et confierait dorénavant l'évaluation des manuscrits au rédacteur en chef assisté d'une équipe de rédactrices et rédacteurs adjoints spécialisés par discipline scientifique. Depuis le printemps dernier, nous pouvons donc compter sur une équipe éditoriale qui inclut des experts reconnus dans tous les domaines couverts par la revue : leur nom apparaît à la page précédente et sur la page d'Érudit qui présente l'équipe éditoriale. Ce changement fait en sorte que désormais, tous les manuscrits sont évalués par 2 experts indépendants ; ainsi *Le Naturaliste* devient clairement une revue scientifique avec révision par les pairs, sans pour autant changer ses champs d'intérêt, son style, ni sa vocation de s'adresser à un public le plus large possible.

Depuis 2011, la revue fait aussi face à un nouveau problème, soit celui d'une baisse soutenue du nombre de manuscrits reçus. Après quelques années où l'espace disponible ne suffisait pas pour publier tous les manuscrits acceptés durant le semestre, force est de conclure qu'une tendance lourde se dessine. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : diminution de la taille des gouvernements et du nombre de fonctionnaires susceptibles d'écrire dans nos pages, contrôle plus serré de l'information par diverses organisations, compétition avec les revues publiant en anglais, nombre de naturalistes chevronnés en baisse, etc. Pour contrer cette tendance, nous avons pris la décision de publier, de façon sporadique, des numéros réguliers thématiques. Le premier, portant sur les oiseaux de proie, a paru en décembre dernier grâce à l'implication de 2 rédacteurs *ad hoc* qui ont su convaincre une brochette d'auteurs de rédiger une douzaine de textes pour nous et de coordonner la réalisation de ce projet. La production de ce numéro thématique s'est avérée une décision fort heureuse à en juger par le taux très élevé de consultations en ligne de ce numéro bien qu'il ne soit encore accessible qu'aux abonnés de la revue. Un autre numéro thématique portant sur le fleuve Saint-Laurent paraîtra en juin 2016.

Un autre écueil menace la pérennité de la revue : les coûts de production et de diffusion. Il existe des programmes gouvernementaux pour soutenir les revues savantes, mais ceux-ci sont destinés à des revues publiées à l'intérieur de structures universitaires, ce qui nous en exclut. Ainsi, pour son financement, *Le Naturaliste* compte entièrement sur la Société Provancher, un organisme à but non lucratif. Or la Société a dû mettre de l'avant un plan triennal de redressement pour assurer sa santé financière à long terme. Comme la publication

du *Naturaliste* compte pour une fraction significative de son budget, les revenus et les dépenses générés par la revue ont fait l'objet d'un examen minutieux, et quelques décisions ont été prises. Le changement le plus visible, survenu en 2015, concerne un supplément de 10 \$ exigé pour ceux qui désirent recevoir la version imprimée de la revue. Il faut savoir que l'impression de la revue est beaucoup plus onéreuse que la mise en ligne de la version numérique. Ce montant de 10 \$ ne couvre d'ailleurs même pas en totalité les frais postaux pour l'expédition des exemplaires imprimés. L'avenir dira si le nombre de lecteurs attachés à l'imprimé est suffisamment grand pour maintenir la version papier; en 2015, un peu moins de la moitié des membres de la Société ont payé le supplément pour recevoir leurs exemplaires par la poste.

Par ailleurs, d'autres problèmes pourraient affecter la version électronique de la revue. Depuis notre adhésion à Érudit, les abonnements institutionnels, principalement des universités canadiennes et des collèges québécois, couvrent les frais de mise en ligne de nos numéros, voire génèrent des profits modestes. Cependant, le modèle économique des abonnements est en voie de transformation en réponse à un courant international qui favorise le libre accès aux résultats de la recherche subventionnée. Le gouvernement canadien y adhère et exigera, à compter de 2016, que les chercheurs rendent disponibles gratuitement en ligne leurs publications au plus tard 1 an après leur parution. La nouvelle entente que vient de conclure Érudit avec les universités a été affectée par cette évolution : cette entente nous assure les mêmes revenus pour les 2 prochaines années, toutefois les montants versés ne concerneront plus des frais d'abonnement mais une « subvention » des universités à des publications en libre accès. En contrepartie, Érudit a accepté de s'inscrire dans la politique canadienne et de réduire à 1 an la durée de la barrière mobile qui restreint l'accès à nos numéros récents aux seuls abonnés. Pour *Le Naturaliste canadien*, cette barrière mobile couvre actuellement les 2 dernières années, après quoi tout internaute peut consulter l'entièreté de nos articles. Qu'advient-il dans 2 ans ? Il est encore difficile de savoir. Cependant, une chose demeure : une revue a besoin de financement pour couvrir ses frais de production et de diffusion. Le bureau de direction veillera à voir venir le vent.

Malgré toute la sagesse qui habitait le fondateur de la revue, Léon Provancher, celui-ci ne pouvait sûrement pas imaginer tous les changements et mutations que subirait la revue qu'il venait de créer. *Le Naturaliste* a su évoluer jusqu'à aujourd'hui et il est en bonne position pour continuer à le faire pour autant qu'il sache s'adapter aux besoins de ses auteurs et de ses lecteurs. Darwin a proposé que la sélection naturelle représente le mécanisme qui explique l'évolution suivie par les organismes depuis leurs origines, seules les espèces capables de s'adapter survivant aux changements incessants qui se succèdent. Par analogie, sa théorie s'applique vraisemblablement aussi aux revues scientifiques.

Michel Crête
rédacteur en chef